

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01427 Numéro SIREN : 821 774 510 Nom ou dénomination : LEXIA CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2022 sous le numéro de dépôt 9010



1 rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG
France
Tél : +33 (0)3 88 15 45 50
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39
www.mazars.fr

SARL LEXIA CONSEIL

Rapport du commissaire à la transformation

Transformation de la société LEXIA CONSEIL, société à
responsabilité limitée en société par actions simplifiée

LEXIA CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée

RCS Rennes 821 774 510

Rapport du commissaire à la transformation

Transformation de la société LEXIA CONSEIL, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

Aux associés de la société LEXIA CONSEIL,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par décision les associés de la SARL LEXIA CONSEIL en date du 6 mai 2022, relatif à la transformation de la société à responsabilité limitée LEXIA CONSEIL en société par actions simplifiée, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.224-3 du code de commerce.

Le présent rapport a été établi afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous vous prions de prendre connaissance de nos constatations et conclusions présentées ci-après selon le plan suivant :

- 1. PRESENTATION DE L'OPERATION**
- 2. DILIGENCES EFFECTUEES**
- 3. CONCLUSION**

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

L'opération proposée consiste en la transformation de la société à responsabilité limitée (SARL) LEXIA CONSEIL en société par actions simplifiée (SAS). Aucun avantage particulier n'a été constaté dans le cadre de cette opération.

LEXIA CONSEIL est un cabinet d'expertise comptable situé à Saint Grégoire inscrite au tableau de l'Ordre de Bretagne. La société a été créée en 2016. Elle propose des services en matière de comptabilité, fiscalité, social, patrimoine, commissariat aux comptes et juridique. A ce jour, LEXIA CONSEIL compte 8 collaborateurs.

Monsieur Pierre-Emmanuel DEVY et Monsieur Mickaël BRUNET détiennent, par l'intermédiaire de leurs holdings personnelles, la totalité des parts sociales de LEXIA CONSEIL. Effectivement le capital de LEXIA CONSEIL est détenu à 50% par MBR INVEST et à 50% par ACCUR.

La société LEXIA CONSEIL est une société à responsabilité limitée, au capital de 10 000 € divisé en 1000 parts d'une valeur nominale de 10 € chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées. Le siège social est situé 1 Rue de la Terre Adélie, Parc Edonia Bâtiment P, 35760 SAINT GREGOIRE. La Société a été régulièrement constituée par acte sous seing privé en date du 22 juillet 2016 sous la dénomination sociale « CABINET MICKAEL BRUNET ». Elle a été immatriculée au RCS de RENNES le 28 juillet 2016 sous le numéro 821 774 510.

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'exercice de la profession d'expert-comptable ;
- L'exercice de la profession de commissaire aux comptes ;
- Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires ;
- Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'ordre des experts-comptables.

La SARL LEXIA CONSEIL est gérée par Monsieur Mickaël BRUNET.

L'exercice social court du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

2. DILIGENCES EFFECTUÉES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

Nous avons fondé notre opinion sur les éléments qui nous ont été communiqués pour la SARL LEXIA CONSEIL, qui comprenaient notamment :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 approuvés par la direction,
- l'extrait K-Bis de LEXIA CONSEIL du 6 mai 2022,
- la liste et le détail des immobilisations,
- la composition du fonds de commerces,
- les explications et justificatifs divers des composants de l'actif de la part de la direction,
- la lettre d'affirmation signé par les associés de LEXIA CONSEIL et son gérant.

3. CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Le commissaire à la transformation,

Mazars

Strasbourg, le 7 juin 2022

Gilles Contesse

Associé

ANNEXE 1 :

ACTE DE NOMINATION

LEXIA CONSEIL
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 1, rue de la Terre Adélie – Bâtiment P – Parc Edonia
35760 SAINT-GREGOIRE
821 774 510 RCS RENNES

DECISION UNANIME DES ASSOCIES EN DATE 06 MAI 2022
--

Les soussignées :

La société MBR INVEST

Représentée par Monsieur Mickaël BRUNET,

Propriétaire de 500 parts sociales de la société LEXIA CONSEIL

La société ACCUR EXPERTISE

Représentée par Monsieur Pierre-Emmanuel DEVY,

Propriétaire de 500 parts sociales de la société LEXIA CONSEIL

Agissant en qualité de seuls associés de la société LEXIA CONSEIL, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 1, rue de la Terre Adélie – Bâtiment P – Parc Edonia - 35760 SAINT-GREGOIRE, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 821 774 510 et conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts stipulant que les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

Ont convenu ce qui suit :

La société MAZARS, société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital social de 400 000 euros située 1, rue des Arquebusiers – 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 348 600 990 et représentée par Monsieur Gilles CONTESSE son Président, est désignée en qualité de commissaire à la transformation.

La société MAZARS, sera chargée d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers.

Fait à SAINT-GREGOIRE
Le 06 mai 2022

Pour la société MBR INVEST
Monsieur Mickaël BRUNET

pour la société ACCUR EXPERTISE
Monsieur Pierre-Emmanuel DEVY

